

Après la L3 droit privée

Par **Maud**, le **28/04/2014** à **11:02**

Bonjour à tous,

J'aurais besoin de conseils d'anciens d'étudiants ou de personnes qui ont quelques années de recul sur la situation.

Je viens de finir ma L3 et avant de m'inscrire en M1 Droit du travail, j'aimerais m'arrêter une année, pour pouvoir partir à l'étranger apprendre l'anglais (qui n'est vraiment pas mon point fort) et faire un stage d'environ 4 mois chez un avocat qui est déjà d'accord pour me prendre. (Le stage me permettrait aussi de me faire des contacts pour la sortie du M2)

Je pense que cette année serait vraiment enrichissante et m'aiderait énormément à confirmer mon envie de travailler dans le milieu juridique. Après 3ans de travail acharné, je ressens aussi le besoin de pratiquer et d'arrêter quelque temps tout ce qui est théorique.

J'ai cependant peur que cette année me pénalise, à la fois en me faisant perdre le rythme de la fac de droit mais également pour les sélections du M2.

Quand pensez vous?

Merci d'avance pour vos réponses et bonne journée !